

Colloque Paysages viticoles et oenotourisme

Mercredi 4 mars 2009 Lycée agricole Marie Durand

Intervention de Laurence FABBRI, Atelier Territoires et Paysages et Marie GUIBERT, DIREN Languedoc-Roussillon

Thème : La notion de valeur paysagère : valeur esthétique ? valeurs patrimoniale et culturelle ? valeur socio-économique ?

La problématique du paysage viticole intéresse et interroge de plus en plus le monde vitivinicole alors qu'elle était jusqu'alors considérée comme éloignée des réalités économiques de cette filière. De nombreux vignobles s'appuient désormais sur les différentes valeurs du paysage viticole :

- valeur économique qui permet la promotion des vins et une meilleure fréquentation des vignobles,
- valeur sociale car les paysages viticoles constituent un cadre de vie recherché
- valeur environnementale car l'activité viticole participe à la gestion des milieux et des risques.

La préservation et la valorisation des paysages viticoles peuvent donc être considérées comme des atouts pour les vignerons.

La DIREN est l'un des partenaires des nombreuses opérations de préservation et de valorisation des paysages viticoles de la région Languedoc-Roussillon. Les exemples proposés soulèvent des problématiques différentes :

- sur le site classé de la Baillaury. Comment conserver un paysage, vitrine commercial du tourisme, et l'activité viticole actuelle ?
- sur le site classé de la Clape. Comment maintenir les qualités d'un paysage viticole et le proposer comme support de communication ?
- sur le site classé de la vallée du Salagou. Comment gérer la fréquentation touristique et l'exploitation viticole sans que ces activités se concurrencent mais, au contraire, s'enrichissent mutuellement ?
- sur le site classé du Pic Saint Loup. Comment concilier préservation des paysages viticoles, aménagement du territoire et recherche d'un cadre de vie exceptionnel ?
- sur le territoire des Costières de Nîmes. Quel outil mettre en place pour accompagner le paysage viticole en tant que cadre d'actions collectives ?

La valorisation des paysages viticoles nécessite :

- une approche globale de l'aménagement du territoire
- une coordination des actions sur le territoire
- une prise en compte de ces enjeux par l'ensemble de la population et **des acteurs** de l'aménagement du territoire

L'objectif est d'établir une stratégie commune pour le territoire. Cette stratégie sera portée politiquement et financièrement par l'ensemble des acteurs concernés et non par les seuls vignerons.

En effet, il revient aux vignerons d'assurer la conservation et la gestion de ces paysages viticoles, mais ils ne peuvent agir seuls. Il est important qu'ils soient reconnus et soutenus pour ce travail car les difficultés économiques de la filière viticole pourraient marquer la disparition des paysages. Pour cela des partenariats sont à développer avec la filière touristique, les acteurs de l'aménagement du territoire, les habitants...